

Il faut mentionner aussi les bourses d'études et de stage accordées dans le cadre de l'accord inter-gouvernemental de 1965 dont le nombre s'élève de part et d'autre à douze environ par année dans les disciplines scientifiques.

Par contre, le programme de dix bourses post-doctorales annuelles, lancé par le Conseil National de Recherches et destiné exclusivement aux ressortissants français, a été étendu depuis 1987 aux huit pays du Sommet économique. A cause de cette modification, le nombre de contacts au niveau post-doctoral a considérablement diminué. Mentionnons enfin le grand nombre de chercheurs des universités canadiennes qui choisissent la France pour des séjours de longue durée dans le cadre d'années sabbatiques.

Projet d'accord entre la Conférence des Grandes Ecoles et le Comité national des Facultés de Génie et de Sciences appliquées du Canada:

A son initiative, la Conférence des Grandes Ecoles organisa une mission de cinq personnes en Ontario et au Québec en octobre 1987, afin de déceler les possibilités de collaboration avec les universités canadiennes. De nombreux secteurs furent identifiés et une visite de retour fut effectuée en avril 1988, par le Président du Comité national des Facultés et des Sciences Appliquées du Canada. Un accord de coopération a été élaboré et signé par la Conférence des Grandes Ecoles et soumise au Comité canadien pour sa signature à sa prochaine session le 17 mai 1988. Cet accord augmentera sans doute les liaisons franco-canadiennes et favorisera les rapprochements avec la technologie industrielle.

Répertoire de la coopération:

Afin de développer la coopération au niveau des universités ou des petites et moyennes entreprises, dans trois secteurs identifiés par la CMS, soit les biotechnologies, la micro-électronique et les matériaux nouveaux, le Ministère canadien des Affaires extérieures a commandé au printemps 1987, une étude pour créer un répertoire des activités actuelles, en négociation, ou possibles de coopération en recherches vers le développement technologique. Cette enquête, menée d'une part par le Centre Jacques Cartier dans la région Rhône-Alpes et d'autre part par l'Association des Universités et Collèges du Canada et l'Association des Organismes Provinciaux de Recherches, vient d'être complétée et pourrait servir à orienter la coopération future et à établir le prochain Programme d'Action.